ANNALES DES MINES

FONDÉES EN 1794

ISSN 0295.4397
SÉRIE TRIMESTRIELLE
N° 72 • JUIN 2003

RÉDACTION DES ANNALES DES MINES
Conseil Général des Mines
20, avenue de Ségur - 2e étage
75353 Paris 07 SP

Michel Louis LÉVY, Rédacteur en chef
Danièle BARBIER, Secrétaire générale de la rédaction des Annales des Mines
Dominique BLANC, Secrétaire générale du Comité de rédaction de Responsabilité et Environnement
Danielle DEGORCE, **Martine HUET**, Assistantes de la rédaction
Marcel CHARBONNIER, Assistant de rédaction

GÉRER & COMPRENDRE
RÉALISATION
Manne HÉRON, Maquette intérieure
Hervé LAURIOT PRÉVOST, Mise en page
Studio PLESS, Maquette de couverture
Christine DE CONINCK, Iconographe
Nicolas ROBIN, Réalisation

ABONNEMENTS ET VENTES
Éditions ESKA
12, rue du Quatre-Septembre
75002 Paris
Directeur de publication
Serge KEBABTCHIEFF
Tél. : 01 42 86 56 00
Fax : 01 42 60 45 35

TARIFS
Voir encart p. 49-50

FABRICATION
AGPA Éditions
19, rue du Grand-Moulin
42029 Saint-Étienne Cédex 1
Tél. : 04 77 43 26 70
Fax : 04 77 41 85 04

COUVERTURE
Jacob Peter Gowy, *La Chute d'Icare,* huile sur toile , 1636. Madrid, Museo nacional del Prado.
Photo © Gianni Dagli Orti

PUBLICITÉ
Espace Conseil et Communication,
44-46, boulevard Georges Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie
Tél : 01 30 33 93 57
Fax : 01 30 33 93 58

TABLE DES ANNONCEURS
Annales des Mines : page 16 et 2e, 3e et 4e de couverture.

GÉRER & COMPRENDRE
COMITÉ DE RÉDACTION
Tél. : 01 42 79 40 84

Gilles ARNAUD
ESC Toulouse

Michel BERRY
Président
Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Hamid BOUCHIKHI
ESSEC

Françoise CHEVALIER
Groupe HEC

Bernard COLASSE
Université de Paris-Dauphine

Bernadette DOMINIQUE
Secrétaire de rédaction

Hervé DUMEZ
Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique

Daniel FIXARI
Centre de gestion scientifique de l'École des mines de Paris

Dominique JACQUET
Université Paris X Nanterre

Hervé LAROCHE
ESCP-EAP

Pascal LEFEBVRE
Université d'Évry-Val d'Essonne,
Secrétaire général du comité de rédaction

Christian MOREL
Renault

Jean-Philippe NEUVILLE
INSA

Frédérique PALLEZ
Centre de gestion scientifique de l'École des mines de Paris

Francis PAVÉ
Centre de sociologie des organisations

Louis-Georges SOLER
INRA

Michel VILLETTE
ENSIA

Jean-Marc WELLER
LATTS - École Nationale des Ponts et Chaussées

LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE RÉDACTION DE GÉRER & COMPRENDRE

LE CHOIX DES RAPPORTEURS

Chaque article est donné, selon la règle du « double aveugle », à au moins deux rapporteurs, membres du comité de rédaction. Le comité fait appel à des évaluateurs extérieurs quand l'analyse d'un article suppose de mobiliser des compétences dont il ne dispose pas.

LES DÉBATS DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité se réunit huit fois par an, chaque rapporteur ayant préalablement envoyé son commentaire au président du comité de rédaction. C'est le comité de rédaction de *Gérer et Comprendre* qui décide collectivement des positions à prendre sur chaque article. Chaque rapporteur développe son avis, ce qui nourrit un débat quand les rapporteurs divergent. Après débat, une position est prise et signifiée aux auteurs. Il arrive que les désaccords gagnent à être publiquement explicités, soit parce que cela peut faire avancer la connaissance, soit parce que les divergences du comité sont irréductibles. L'article peut alors être publié avec la critique du rapporteur en désaccord, un droit de réponse étant donné à l'auteur. Ces débats permettent d'affiner progressivement la ligne éditoriale de la revue et d'affermir son identité.

LES INTERACTIONS ENTRE LES AUTEURS ET LE COMITÉ

Les avis transmis aux auteurs peuvent être classés en quatre catégories :

- **oui car** : l'article est **publié tel quel** et le comité explique à l'auteur en quoi il a apprécié son travail ; il est rare que cette réponse survienne dès la première soumission ;
- **oui mais** : l'article sera publié sous réserve de **modifications plus ou moins substantielles** , soit sur le fond, soit sur la forme;
- **non, mais :** l'article est refusé, mais une nouvelle version a des chances d'être acceptée moyennant des **modifications substantielles** ; les auteurs peuvent avoir un dialogue avec le président du comité ; cela n'implique toutefois pas une acceptation automatique ;
- **non car :** l'article est **refusé** et l'auteur doit comprendre qu'il n'a pratiquement aucune chance de convaincre le comité, même après réécriture.

Gérer et Comprendre peut aussi évaluer les articles écrits en allemand, anglais, espagnol et italien.

LES CRITÈRES DE REJET

Pour préciser quels articles la revue souhaite publier, le plus simple est d'indiquer ses critères de rejet :

- *DES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES FONDÉES SUR AUCUNE OBSERVATION OU EXPÉRIMENTATION* : même si *Gérer et Comprendre* déborde la seule tradition clinique et expérimentale dont elle est née, elle se méfie des considérations théoriques déployées sans confrontation avec les faits. Le plus souvent, les méthodes de validation statistiques laissent sceptique le comité, bien que plusieurs de ses membres (qui ne sont pas les moins critiques…) aient par ailleurs une large expérience de l'enseignement des méthodes mathématiques et statistiques ;
- *DES DESCRIPTIONS SANS CONCEPTS* : à l'opposé du cas précédent, c'est ici le défaut de la narration sans structuration théorique qui est visé ;
- *DES TRAVAUX SANS PRÉCISION DES SOURCES* : le fait de restituer des observations ou des expériences pose naturellement un problème : le chercheur n'étant ni un observateur invisible, ni un investigateur impassible, il importe de préciser comment ont été effectuées les observations rapportées, cela afin que le lecteur puisse juger par lui-même des perturbations qu'ont pu occasionner les interactions entre l'auteur et le milieu dans lequel il était plongé ;
- *UN USAGE NORMATIF DES THÉORIES ET DES IDÉES* : on a longtemps rêvé de lois et de solutions générales en gestion, mais cet espoir ne résiste pas à l'observation ; les articles qui proposent soit des théories implicitement ou explicitement normatives, soit des recettes présentées comme générales sont pratiquement toujours rejetés ;
- *DES ARTICLES ÉCRITS DANS UN STYLE ABSCONS* : considérer que les textes savants ne doivent s'adresser qu'aux chercheurs est un travers étrange de la recherche en gestion : c'est pourtant dans le dialogue entre théorie et pratique que naissent le plus souvent les connaissances les plus nouvelles, comme le montrent les dialogues des Lumières, dont les *Annales des mines* portent l'héritage ; mais il faut pour cela que le style soit suffisamment clair et vivant pour encourager la lecture de ceux qui n'ont pas d'enjeux directs de carrière pour lire ; il arrive alors que le comité aide les auteurs pour amender la forme de leurs textes.

Mais nul papier n'est parfait : ainsi, certains articles publiés pèchent au regard des critères ci-dessus. Mais c'est aussi le travail du comité que de savoir de quels péchés on peut absoudre. *Gérer & Comprendre* est toujours attentive à favoriser les pensées vraiment originales, quand bien même elles seraient en délicatesse avec les règles énoncées ci-dessus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les articles ne devront pas dépasser les 40 000 signes, espaces compris.
Ils devront être adressés par l'internet (de préférence) à l'adresse suivante :

mberry@paris.ensmp.fr

ou par voie postale en triple exemplaire à :

Bernadette DOMINIQUE
École de Paris du Management,
94, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS.

Merci de ne laisser dans le corps du texte (soumis au comité de façon anonyme) aucune indication concernant l'auteur.
Toutes les informations nécessaires aux relations entre le secrétariat du comité et l'auteur (titre de l'article, nom et qualités de l'auteur, coordonnées postales, téléphoniques et internet, données biographiques éventuelles, etc.) seront rassemblées sur une page séparée jointe à l'envoi.

GÉRER & COMPRENDRE

juin 2003 • Numéro 72

SOMMAIRE

RÉALITÉS MÉCONNUES

4

GROUPES MAFIEUX OU RÉSEAU VERTUEUX

La lutte contre la corruption dans une entreprise d'Argentine

par Philippe d'IRIBARNE

L'ÉPREUVE DES FAITS

15

LA MÉDIATION, UNE COMPÉTENCE INGÉRABLE

par Damien COLLARD

L'ÉPREUVE DES FAITS

26

INSTILLER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE DANS LES GRANDES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS

Auto administration d'une potion magique ou d'un bouillon de culture ?

par Alain FAYOLLE

RÉALITÉS MÉCONNUES

40

DE LA DIFFICULTÉ DE POPULARISER EN INTERNE UNE EXPÉRIENCE PILOTE RÉUSSIE

par Jean-Pierre SEGAL

MOSAÏQUE

55

OCEANO VOX

par Hervé LAROCHE

MOSAÏQUE

L'INDUSTRIE EN QUÊTE D'ARCHITECTES

par Blanche SEGRESTIN

L'EMPIRE DES CONTREMAÎTRES

par Éric GODELIER

RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE ENTREPRISES ET INVESTISSEURS

par Dominique JACQUET

NOUS AVONS LU

63

AVEZ-VOUS LU FRANÇOIS CHADEAU ?

Le parcours de Marcel Dassault revisité

par Michel VILLETTE

EN QUÊTE DE THÉORIES

69

QUE DEVIENT LE TRAVAIL COLLECTIF DANS DES GROUPES ENTRECROISÉS ET TRANSITOIRES ?

Une analyse simmelienne

par Régine BERCOT et Frédéric de CONINCK

RÉSUMÉS ÉTRANGERS

79

ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL ET RUSSE